



RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1961 B 00054

Numéro SIREN : 061 500 542

Nom ou dénomination : BDO Rhône-Alpes

Ce dépôt a été enregistré le 03/02/2017 sous le numéro de dépôt B2017/001626

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/001626**
n°de gestion : **1961B00054**
n°SIREN : **061 500 542 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 03/02/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

BDO Rhône-Alpes - Société par actions simplifiée
20 rue Fernand Pelloutier 38130 Echirolles -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1288756

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BDO Rhône-Alpes		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 20 rue Fernand Pelloutier 38431 Echirolles Cedex		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 0 6 1 5 0 0 5 4 2 0 0 0 5 7		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 30/09/2016				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB			
		Frais de développement *	CX			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	223 981	220 967	3 014
		Fonds commercial (I)	AH			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	5 011 499	7 779	5 003 720
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	20 199		20 199
		Constructions	AP	849 967	721 162	128 805
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR			
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 988 405	1 506 282	482 122
		Immobilisations en cours	AV			
		Avances et acomptes	AX			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
		Autres participations	CU	115 445		115 445
		Créances rattachées à des participations	BB	349 059		349 059
		Autres titres immobilisés	BD	389		389
		Prêts	BF			
		Autres immobilisations financières*	BH	89 762		89 762
TOTAL (II)		BJ	8 648 712	2 456 192	6 192 519	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL			
		En cours de production de biens	BN			
		En cours de production de services	BP			
		Produits intermédiaires et finis	BR			
		Marchandises	BT			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	7 213 733	1 044 315	6 169 417
		Autres créances (3)	BZ	1 146 092		1 146 092
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD	12 504		12 504
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	1 273 407		1 273 407
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	53 274		53 274
TOTAL (III)		CJ	9 699 011	1 044 315	8 654 695	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	18 347 723	3 500 508	14 847 214	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :						
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS BDO Rhône-Alpes		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 000 000)			DA	3 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	332 585	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	300 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	2 410 612	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	731 357	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	10 691	
	TOTAL (I)			DL	6 785 246	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	40 000	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	40 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	549 529	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	538 428	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	2 991 889	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	535 100	
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 929 155	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	477 864	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	8 021 967		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	14 847 214		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	4 640 925
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	2 128	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BDO Rhône-Alpes							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	9 985	FB		FC	9 985	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	19 200 602	FH	6 115	FI	19 206 717	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	19 210 587	FK	6 115	FL	19 216 702	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	429 843	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 656	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	19 649 203
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	7 768	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	7 672 016	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	436 252	
	Salaires et traitements*					FY	7 123 687	
	Charges sociales (10)					FZ	2 782 832	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	181 449
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	341 659
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	40 000	
	Autres charges (12)					GE	363 375	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	18 949 040
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	700 162	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	121 369	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	493	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	30 073	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	151 936	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	46 353	
	Différences négatives de change					GS	424	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	46 777	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	105 158	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	805 321	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS BDO Rhône-Alpes		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	12 986	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	97 138	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	110 124	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	13 512	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 879	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	964	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	16 356	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	93 767	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	167 731	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	19 911 264	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	19 179 906	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	731 357	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de location immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	30 059
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	111 709
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Voir état annexe						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe 

/// Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La filiale BDO GUILLESTRE a été absorbée au cours de l'exercice dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine. Un mali technique de fusion a été constaté à l'issue des opérations pour un montant de 206 807 €. Ce mali n'a pas été déprécié à la clôture des comptes car il correspond à la valeur de la clientèle de la filiale.

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BDO Rhône-Alpes

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016, dont le total est de 14 847 215 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 731 358 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

/// Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation

/// Règles et méthodes comptables

financière.

Engagement de retraite estimé au taux d'actualisation de 0.80 % selon la méthode IBOXX CORPORATES AA 2012 , avec une revalorisation des salaires de 2 %
et une table de mortalité INSEE 2012 pour un départ en retraite à 62 ans.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 276 355 € a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 027 538	221 677	13 734	5 235 482
Immobilisations incorporelles	5 027 538	221 677	13 734	5 235 482
- Terrains	20 200			20 200
- Constructions sur sol propre	749 952			749 952
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr	166 452		66 436	100 016
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	855 959	41 108	28 063	869 005
- Matériel de transport	41 562	6 500		48 062
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	989 880	143 006	61 546	1 071 339
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	5 100		5 100	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 829 105	190 614	161 145	2 858 574
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	696 267	28 383	260 145	464 505
- Autres titres immobilisés	389			389
- Prêts et autres immobilisations financières	69 225	40 999	20 461	89 763
Immobilisations financières	765 881	69 382	280 606	554 657
ACTIF IMMOBILISE	8 622 525	481 672	455 485	8 648 712

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	221 677	190 614	69 382	481 672
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	221 677	190 614	69 382	481 672
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		5 100		5 100
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	13 734	156 045	280 606	450 385
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	13 734	161 145	280 606	455 485

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-€

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL BDO GUYANE ANTILLES	30	19	99,99	30	30			476	63	
SAGEN BRIANCON GESTION INF	20	-39	100,00	30	30			44	5	
SARL VOXCE	30	-9	99,97	30	30			401	-1	
SARL ECCELIA PATRIMOINE	50	4	51,00	25	25			232	24	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	241 577	904	13 734	228 747
Immobilisations incorporelles	241 577	904	13 734	228 747
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	598 739	22 994		621 733
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.	165 382	483	66 436	99 429
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	657 481	47 367	28 063	676 785
- Matériel de transport	35 285	4 798		40 083
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	744 178	104 903	59 667	789 415
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 201 066	180 545	154 165	2 227 445
ACTIF IMMOBILISE	2 406 770	181 449	167 899	2 456 193

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 851 922 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	349 059		349 059
Prêts			
Autres	89 763		89 763
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 213 734	7 213 734	
Autres	1 146 092	1 146 092	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	53 274	53 274	
Total	8 851 922	8 413 100	438 822
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	1 334 297
Clients - Factures à établir groupe	316 455
Fourn. avoirs non reçus groupe	30 089
Prov. Charges soc. à recevoir	231 397
Etat - Produits à recevoir	2 185
Divers produits à recevoir	250
Total	1 914 673

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 000 000,00 € décomposé en 17 217 titres d'une valeur nominale de 174,25 €.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Titres BDO RHONE ALPES SAS	17 217			17 217
TOTAL	17 217			17 217

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	9 727	965		10 691
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	9 727	965		10 691
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		965		

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	13 000		13 000		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		40 000			40 000
Total	13 000	40 000	13 000		40 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		40 000	13 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 030 079 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 128	2 128		
- à plus de 1 an à l'origine	547 401	158 248	389 153	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	82 645	82 645		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	535 100	535 100		
Dettes fiscales et sociales	2 929 075	2 929 075		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	933 729	933 729		
Produits constatés d'avance				
Total	5 030 079	4 640 926	389 153	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	238 671			
(**) Dont envers les associés	434 405			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 305 102 €.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact. non parvenues	104 673
Fourn.fact.non parvenues groupe	134 785
Intérêts courus /concours bancaires	2 108
ASSOCIES INTERETS COURUS	10 998
Int courus C/C BDO FRANCE	5 216
Personnel - Prov.CP.RTT.13ème mois	349 867
Personnel - Provision Primes	30 265
Prov.Ch soc.s/CP RTT 13ème mois	150 444
Prov.Charges soc. s/Primes	12 776
Etat - Charges à payer	164 041
Clients RRR à accorder	4 920
Facturation clients en avance	2 991 889
Total	3 961 983

Autres informations

Eléments concernant les entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Créances rattachées à des participations		349 059
Total Immobilisations		349 059
Créances clients et comptes rattachés	278 559	168 622
Autres créances		5 044
Total Créances	278 559	173 666
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	361 223	
Total Dettes	361 223	

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
loyers vecso 10 et 11 2015	18 276		
assurance MAUNAUD 2016 2017	3 753		
Saison publicitaire RUGBY 2016 2017	14 250		
SCC Contrat maintenance serveur	1 215		
Saison publicitaire Olympique lyonnais 2016 2017	15 780		
Total	53 274		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	30/09/2016
Chiffre d'affaires France	19 210 588
Chiffre d'affaires Etranger	6 115
TOTAL	19 216 703

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 450 €

Parties liées

Opérations conclues à des conditions normales de marché :

- Produits d'exploitation :	429 989 €
- Charges d'exploitation :	2 236 955 €
- Produits financiers :	151 444 €
- Charges financières :	0 €

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	805 322	157 114	648 208
+ Résultat exceptionnel	93 767	10 617	83 150
- Participations des salariés			
Résultat comptable	899 089	167 731	731 358

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 3 564 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	10 691
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future	10 691
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future	
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la dette future d'impôt	3 564
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 228 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	66	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	162	
Ouvriers		
Total	228	

Informations sur les dirigeants**Rémunérations allouées aux membres des organes de direction**

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements financiers**Engagements donnés**

Autres informations

	Montant en €
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	556 607
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	556 607
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagement de retraite estimé au taux d'actualisation de 0.8 % selon la méthode IBOXX CORPORATES AA 2012 avec une revalorisation des salaires de 2 % et une table de mortalité INSEE 2012 pour un départ en retraite à 62 ans.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
556 607 €

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

BDO Rhône-Alpes
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 000 euros
Siège social : 20 Rue Fernand Pelloutier, 38130 ECHIROLLES
061 500 542 RCS GRENOBLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JANVIER 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 731 357,71 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice		731 357,71 euros
- sur le compte "autres réserves"	20, rue Fernand Pelloutier 38130 Echirolles	731.357,71 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2013 : Néant

Exercice clos le 30 septembre 2014 :

602 595,00 euros, soit 35,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15 295,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 587 300,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2015 :

1.656.011,80 euros, soit 96,18 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 158.081,84 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 1.497.929,96 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 Janvier 2017

Cette résolution est mise aux voix :

- Voix pour : 17217
- Voix contre : 0
- Abstentions : 0

En conséquence, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Arthac I
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
20, rue Fernand Falloutier
33160 Echirolles

Certifié conforme
Le Président
Grégoire BISSON



SAS BDO RHONE-ALPES

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 000 Euro

Siège social : 20 Rue Fernand Pelloutier
38130 ECHIROLLES

RCS GRENOBLE B 061 500 542

SOMMAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS 1- 2

ANNEXES : BILAN AU 30/09/2016 4- 5
COMPTES DE RESULTAT 6- 7
ANNEXE COMPTABLE 8-25

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30/09/2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30/09/2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BDO RHONE-ALPES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les créances clients et comptes rattachés.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant l'évaluation des créances, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

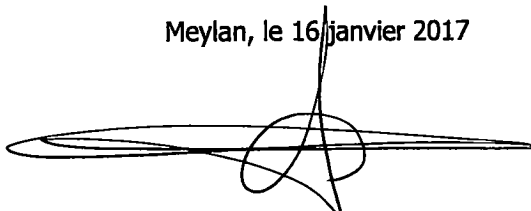
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Meylan, le 16 janvier 2017

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned above the printed name and title.

Christian MURAZ
Commissaire aux Comptes